



## KARTING VITESSE COMPTANT POUR LE CHAMPIONNAT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

Mariembourg, le 25 mars 2012

**Lieu** : Piste Internationale du Karting des Fagnes à Mariembourg  
Longueur : 1366 m - largeur : 8 à 10m. - 34 pilotes maximum

**Date** : Le 25 mars 2012

**Type d'épreuve** : Vitesse - Catégories et challenges acceptés : KZ ASAF + challenges IAME (MINI-BOXER - X30+X30MASTERS - SCHIFTER) et challenge EERP 250 (minimum 10 pilotes inscrits dans les challenges pour le vendredi 16 mars 2012 à 18h. Si 10 pilotes ne sont pas présents le dimanche à 8h, le challenge sera supprimé) + la catégorie « PROMOKART » (règlement spécifique –voir bible ASAF 2012).

**Club organisateur** : Karting Club Sambréa – Tel: 071/61.11.35

**Informations concernant l'épreuve** : KP Event – Tel: 0477/34.82.26 - 071/61.11.35 – Fax: 071/68.67.07  
E-mail : info@kpevent.be

### Comité organisateur :

<i>Fonction :</i>	<i>Nom &amp; Prénom :</i>	<i>Licence :</i>
- Directeur de course	: Collette André	Na 851
- Directeur de course adjoint	: Camus Jean-Louis	Ht 264
	: Guilmot Patrice	Lx 759
- Responsable sécurité	Duménil Patricia	Ht 261
- Secrétaire du meeting	: Decock Annie	Ht 262
- Relation concurrent	: Anciaux Monique	Na 852
- Responsable chronométrage	: Wathelet Eric	Ht 263
- Commissaires Sportifs	: Président :	
	Doemer André	Lx 713
	Membres	
	Sevrin Lambert	Lg 419
	Baeten Luc	Na 860
- Commissaires Techniques	: Président :	
	Daels Didier	
	Membres :	
	Daubercy Ghislain	
	Berlot renée	
	Planckaert C	
- Inspecteur sécurité	: Doemer André	Lx 713

**Assurance** : Axa Industry



### **Droit d'engagement :**

<b><u>Catégorie mini :</u></b>	engagement annuel (6 courses)	600,00 €/pilote
	par course	120,00 €/pilote
	non préinscrit	170,00 €/pilote

<b><u>Autres catégories ou challenges :</u></b>	engagement annuel	660,00 €/pilote
	par course	130,00 €/pilote
	non préinscrit	180,00 €/pilote

<b><u>Promokart :</u></b>	uniquement par course	135,00 €/pilote
---------------------------	-----------------------	-----------------

Lors du contrôle administratif, il sera perçu **une caution propriété de € 15,00 par pilote à payer en liquide.**

**Endroit du secrétariat :** tour de contrôle.

**Lieu du briefing :** parc fermé.

**Emplacement du tableau d'affichage :** parc pilotes

## **REGLEMENT PARTICULIER**

L'épreuve se déroulera strictement suivant les prescriptions sportives de l'ASAF 2012

### **1) Conditions de participation**

Les pilotes doivent être en possession d'une licence provinciale (ASAF ou VAS) validée pour 2012. Les pilotes ayant une licence nationale belge pourront obtenir auprès des commissaires sportifs un titre de participation TP (valable uniquement pour une seule épreuve au prix de 40,00€) sur présentation de la licence nationale 2012. Il est aussi possible d'acheter 1 licence d'un jour au prix de 50,00€, les pilotes doivent se présenter au secrétariat avec **le certificat médical spécifique ASAF** exclusivement attestant leur capacité à prendre part à la manifestation et dûment complété par un médecin; de plus pour les mineurs d'âge (moins de 18 ans), ceux-ci devront présenter obligatoirement **une autorisation parentale légalisée par la commune du pilote.**

### **AUCUN CERTIFICAT MEDICAL NE SERA DELIVRE PAR LE MEDECIN DE L ORGANISATION ;**

Excepté pour le Promokart

Tout pilote participant au Championnat National ne pourra concourir à l'ASAF dans une catégorie inférieure (voir régl karting ASAF 2012).

Contre remise de la licence 2012 ou des documents Lic 1Jour ou TP lors de l'inscription, les pilotes recevront un émetteur à placer sur leur kart. Cet émetteur sera soit repris par nos services ou sera obligatoirement remis au secrétariat de l'épreuve à la fin de celle-ci ou dès l'abandon d'un pilote.

En cas de perte, de destruction ou tout autre fait rendant impossible la remise de cet émetteur en bon état, la somme de remplacement (250,00 €) de celui-ci sera réclamée au pilote.

**La minerve est obligatoire pour tous les pilotes (catégorie et challenges) et souhaitée pour la promokart .**

### **2) Déroulement de l'épreuve**

La compétition se déroulera en 2 courses de 15 minutes + 2 tours, 10 minutes + 2 tours pour la classe Mini,



Les entraînements libres se dérouleront sur 12 minutes, et les séances chronos sur 8 minutes pour toutes les catégories.

### **3) Engagements**

Le bulletin d'engagement sera correctement et lisiblement rempli puis renvoyé à **KP Event Rue de Chastrès, 42 – 5651 Gourdinne pour le vendredi 16 mars 2012 au plus tard**, accompagné obligatoirement du montant par virement bancaire sur le compte ING IBAN : BE15 3600 2958 7430 – BIC : BBRUBEBB .

**AVEC SVP : Nom du pilote, catégorie, numéro de plaque et date de l'épreuve - MERCI**

Pour le cas d'engagement après la date limite d'engagement droit simple, le droit d'engagement sera majoré de 50.00 € comme détaillé ci- dessus (cf règlement ASAF- art10).

41 pilotes maximum sont autorisés en piste pour les essais libres et chronométrés.

Dans chaque catégorie, les inscriptions seront arrêtées au 41ème.

Les 34 premiers chronos seront qualifiés pour la course. Les non qualifiés seront remboursés à concurrence de € 70,00 (pour un engagement annuel) ou € 84,00 (pour un engagement par course) + la caution propreté de € 15,00.

### **4) Parc pilote**

Afin de garantir la propreté du parc pilotes, une caution de € 15 est demandée. Après contrôle et **remise des 2 bracelets pilote et mécanicien** à la fin de l'épreuve, cette caution sera remboursée au secrétariat uniquement, **AVANT LA REMISE DES PRIX** , le **secrétariat fermera 15 minutes avant la remise des prix.**

Il est interdit de mécaniquer ou de ravitailler sur les bandes asphaltées et dans le parc fermé. Il est également interdit de rouler en kart ainsi qu'avec tout autre engin motorisé (voir règl karting 2012) sur les bandes asphaltées dans le parc des pilotes. **Chaque infraction sera sanctionnée d'une amende de € 250.**

### **5) Briefing**

Tous les pilotes sont obligés de se rendre au briefing et de signer la feuille de présence. Toute absence sera sanctionnée par l'organisateur d'une amende de € 25 par pilote.

### **6) Sécurité**

Sur ordre des pompiers de la ville de Couvin, chaque pilote devra être en possession d'un extincteur à poudre de 6 Kg (voir règl particulier karting ASAF 2012). Toute infraction constatée pourra amener à l'exclusion du pilote des paddocks.

7) En cas d'annulation de l'épreuve, seul les droits d'engagement perçus seront remboursés.

**Approbation CSAPH le 02/02/2012**

Georges Richez Ht 242

**Approbation ASAF le 03/02/2012**

André Collette : Na 851



## CHAMPIONNAT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE Belgique KARTING VITESSE

Mariembourg, le 25 mars 2012

### TIMING

**Inscriptions et contrôle des licences :** samedi 24 mars de 14.00 à 17.00  
dimanche 25 mars de 07.30 à 08.00

**Entraînements libres, contrôle des émetteurs et chrono :**

	12'	8'
Catégories et challenges	Entraînement	Chrono
KZ ASAF + X30 Shifter	08.00 à 08.12	09.30 à 09.38
MINI	08.15 à 08.27	09.40 à 09.48
BOXER	08.30 à 08.42	10.00 à 10.08
X30 + X30 Masters	08.45 à 08.57	10.10 à 10.18
EERP 250	09.00 à 09.12	10.20 à 10.28
PROMOKART	09.15 à 09.27	10.30 à 10.38

**Composition des catégories et challenges**

- 1 : catégories KZ ASAF (125BV) et challenge X 30 Shifter
- 2 : challenge MINI
- 3 : challenge BOXER
- 4 : challenges IAME X30 et X30 Masters
- 5 : challenge EERP 250
- 6 : catégorie PROMOKART

Toutes les modifications (timing ou autres) se feront en accord avec la Direction de Course, les Commissaires Sportifs et l'Organisateur.

Strict respect du timing (vérifier votre catégorie et sa composition)

- 09.30 à fin Contrôle technique + marquage des pneus (par groupe à la fin des chronos)  
**Briefing (présence et signature obligatoires, (€ 25 d'amende pour toute absence)**
- 11.00 Pour la catégorie ASAF et tous les challenges
- 11.20 pour les pilotes du promokart exclusivement .
- 12.15 Pré-grille KZ ASAF et challenge X30 Shifter
- 12.30 1er départ en suivant l'ordre des chronos

Remise des prix : 1 h 00 après le dernier affichage



## CHAMPIONNAT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE KARTING 2012

### Bulletin d'engagement

**Numéro de départ souhaité** : .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Localité.....

Téléphone ..... Gsm.....Date de naissance.....

E-mail\* .....@ .....

*\*L'adresse est importante. Toutes les informations seront transmises via mail.*

Numéro de licence ..... Club.....

Pour les mineurs d'âge : **numéro et nom d'accréditation parentale**.....

**Catégories** :     KZ ASAF             Mini             IAME X30             EERP 250  
                          X30 Shifter             Boxer             X30 Masters

#### **Calendrier :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mariembourg, le 25 mars 2012 | <input type="checkbox"/> Lommerange, le 26 août 2012       |
| <input type="checkbox"/> Ostricourt, le 08 avril 2012 | <input type="checkbox"/> Mariembourg, le 16 septembre 2012 |
| <input type="checkbox"/> Amay, le 13 mai 2012         | <input type="checkbox"/> Mariembourg, le 13 octobre 2012   |

#### INFORMATION IMPORTANTE POUR LES LICENCES D'UN JOUR

Le pilote qui désire acheter une licence d'un jour, devra se présenter au secrétariat muni d'un certificat médical (formulaire médical spécifique ASAF obligatoire : voir site [www.asaf.be](http://www.asaf.be)) dûment complété par un médecin agréé ASAF ou le médecin de famille, **pour les moins de 18 ans joindre une attestation parentale légalisée par la commune du pilote.**

**Aucun certificat médical ne sera délivré par le médecin de l'organisation.**

Je déclare vouloir participer à l'épreuve ci-dessus désignée, avoir pris connaissance des règlements qui régissent cette épreuve (A.S.A.F. et particulier) et m'engage à les respecter sans réserve.

#### **Signature du pilote**

**Précédée de la mention « Lu et approuvé »**

#### **Moyen de paiement :**

Par virement sur le compte ING IBAN : BE15 3600 2958 7430 – BIC : BBRUBEBB au nom du Kart Club Sambréa. En cas de litige, seuls les extraits de compte de l'organisateur feront foi – pour les montants de droit d'engagement voir document « modalité d'engagement »

***A renvoyer à (aucun recommandé ne sera accepté):***

KP Event · Rue de Chastrès, 42 · 5651 Gourdinne · Tel : 0477/34.82.26 - 071/61.11.35 ·  
Fax : 071/68.67.07 · [info@kpevent.net](mailto:info@kpevent.net)



## CHAMPIONNAT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE KARTING 2012

### **MODALITE D'ENGAGEMENT**

#### **Droit d'engagement :**

<u>Catégorie mini :</u>	engagement annuel (6 courses)	600,00 €/pilote
	par course	120,00 €/pilote
	par course engagement droit majoré	170,00 €/pilote*

<u>Autres catégories ou challenges :</u>	engagement annuel	660,00 €/pilote
	par course	130,00 €/pilote
	par course engagement droit majoré	180,00 €/pilote*

#### **\*Engagement droit majoré :**

Pour l'épreuve de Mariembourg du **25 mars 2012** : engagement droit majoré à partir du 16 mars 2012

Pour l'épreuve d'Ostricourt du **8 avril 2012** : engagement droit majoré à partir du 30 mars 2012

Pour l'épreuve d'Amay du **13 mai 2012** : engagement droit majoré à partir du 4 mai 2012

Pour l'épreuve de Lommerange du **26 août 2012** : engagement droit majoré à partir du 17 août 2012

Pour l'épreuve de Mariembourg du **16 septembre 2012** : engagement droit majoré à partir du 7 septembre 2012

Pour l'épreuve de Mariembourg du **13 octobre 2012** : engagement droit majoré à partir du 5 octobre 2012

#### **Moyen de paiement :**

Par virement sur le compte ING IBAN : BE15 3600 2958 7430 – BIC : BBRUBEBB au nom du Kart Club Sambréa.

En cas de litige, seuls les extraits de compte de l'organisateur feront foi.



**BULLETIN D'ENGAGEMENT « PROMOKART \* »  
Mariembourg le 25 mars 2012**

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... GSM: .....

E- mail : .....

N° de Licence « C » annuelle : (Province, N°) .....

Club : .....

***Pour les mineurs d'âge :***

Nom du représentant légal et n° du C.A.P. (Certificat ASAF d'Autorité Parentale) :

.....

**\*ATTENTION : CATEGORIE RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX PILOTES N'AYANT JAMAIS DETENU DE LICENCE POUR LA PRATIQUE DU SPORT AUTOMOBILE OU DU KARTING DE COMPETITION.**

**SEULES, LES LICENCES ANNUELLES** du type **« C » (30 €)** ou les **LICENCES D'UN JOUR** du type **« 1J-C » (15 €)** PERMETTENT L'ACCES A CETTE CATEGORIE.

Le pilote qui ne détient pas de licence annuelle, pourra se procurer une licence journalière de type « 1J-C », valable pour ce seul meeting, auprès des commissaires sportifs présents à l'épreuve. A cet effet, il se sera muni d'un certificat médical (formulaire spécifique « ASAF » obligatoire : voir site [www.asaf.be](http://www.asaf.be)), dûment complété par un médecin agréé par l'ASAF ou par son médecin de famille. Les demandeurs de moins de 18 ans, joindront, en outre, à leur demande, une attestation parentale légalisée par la commune du pilote (voir site [www.asa.be](http://www.asa.be) également).

**ENGAGEMENT :**

Je, soussigné, déclare vouloir participer à l'épreuve ci-dessus désignée, avoir pris connaissance des règlements qui régissent cette épreuve (ASAF et règlement particulier PROMOKART 2012) et m'engage à les respecter sans réserve \*\*.

Droit d'engagement de 135 euros par pilote à verser sur le compte ING IBAN : BE15 3600 2958 7430 – BIC : BBRUBEBB au nom du Kart Club Sambréa.

En cas de litige, seuls les extraits de compte de l'organisateur feront foi – pour les montants de droit d'engagement voir document « modalité d'engagement »

**Signature du pilote :**

**Précédé de la mention « lu et approuvé »**

.....

..... Date : .....

**\*\* Le non-respect des règles énumérées ci-dessus, par un concurrent, entraînera son exclusion immédiate de l'épreuve.**

*A renvoyer à (aucun recommandé ne sera accepté):*

KP Event · Rue de Chastrès, 42 · 5651 Gourdinne · Tel : 0477/34.82.26 - 071/61.11.35 ·

Fax : 071/68.67.07 · [info@kpevent.net](mailto:info@kpevent.net)